

Canaux & rivières sont soumis à des règles de conduite tout comme les routes. Afin que votre croisière se déroule dans les meilleures conditions, nous vous invitons tout d'abord à découvrir le lexique du bon plaisancier.

A ... comme ....

---

**AMONT**

Partie haute de la rivière, soit du côté de sa source.

**AVAL**

Partie basse de la rivière, soit vers son embouchure.

**AVALANT**

Bateau navigant vers l'aval, c'est-à-dire qu'il descend un cours d'eau dans le sens du courant et se dirige vers son embouchure. Sur un canal, cela signifie que le bateau prend les écluses dans le sens descendant.

B ... comme ....

---

**BABORD**

Côté gauche du bateau lorsqu'on regarde vers l'avant.

**BAJOYER**

Mur latéral d'une écluse, qu'il soit vertical ou légèrement incliné.

**BARRE**

La barre à roue ressemble à un volant de voiture, la barre franche à un long manche situé à l'arrière du bateau. L'une comme l'autre permettent de diriger le bateau.

**BATTRE EN ARRIERE**

Mettre le bateau en marche arrière pour l'arrêter.

**BIEF**

Partie de cours d'eau ou de canal entre deux écluses.

**BIEF DE PARTAGE**

Point le plus haut du canal où se situe le partage des eaux.

**BITTE D'AMARRAGE**

Pièce de métal ou de béton cylindrique, scellée dans une berge ou sur un quai, qui permet de s'y amarrer.

C ... comme ....

---

**CHEMIN DE HALAGE**

Chemin longeant le canal ou la rivière et utilisé jusqu'au début de ce siècle pour faire tirer les péniches par les chevaux et les hommes.

**CHENAL DE NAVIGATION**

C'est la zone navigable indiquée sur les cartes que vous devez suivre scrupuleusement pour éviter tout danger : rocher, ensablement, piquets...

E ... comme ....

---

**ETIAGE**

Niveau le plus bas d'un cours d'eau ou d'un canal.



F ... comme ....

---

### **FARDAGE**

Partie/volume du bateau qui se trouve au-dessus de l'eau (voir tirant d'air). Plus le volume au-dessus de l'eau est important, plus votre bateau offre une grande prise au vent. Prenez donc toujours ceci en considération pour vos manœuvres.

G ... comme ....

---

### **GAFFE**

Longue perche de bois ou de métal munie d'un crochet à une extrémité. L'utilisation de votre gaffe lors des accostages ou des désaccostages, dans les écluses, vous facilitera les manœuvres et évitera des chocs au bateau.

L ... comme ....

---

### **LISTON**

Bande de caoutchouc ou de bois faisant le tour de la coque du bateau pour la protéger. Presque tous les bateaux sont équipés de liston (souvent un seul, deux ou même trois sur certains modèles) auquel vient se rajouter la protection supplémentaire des pare-battages.

M ... comme ....

---

### **MONTANT**

Bateau navigant vers l'amont, c'est-à-dire qu'il remonte un cours d'eau dans le sens contraire du courant, se dirigeant vers sa source. Sur un canal, cela signifie que le bateau prend les écluses dans le sens montant (comme un escalier).

### **MOUILLAGE**

Profondeur d'une voie d'eau (tel canal ou telle rivière à 1,40 m de mouillage, par exemple).

P ... comme ....

---

### **PARE-BATTAGE**

Aussi appelé défense, de forme ronde ou ovale, gonflé à l'air comprimé, disposé en chapelet autour de la coque du bateau, il protège celle-ci des chocs éventuels. En général, au nombre de 8 à 20, de fabrication solide, n'éclatent que sous de violents chocs et doivent être laissés en place même si vous les jugez inesthétiques.

### **POUPE**

Arrière du bateau

### **PROUE**

Avant du bateau

S ... comme ....

---

### **SAS**

Partie de l'écluse située entre les deux portes amont et aval.

### **SASSEMENT**

Passage d'un bateau dans une écluse ; le temps de passage du bateau dépend de la hauteur de chute ainsi que de la taille de l'écluse. En général, il faut compter un quart d'heure environ par sasement.

### **SEUIL**

Sorte de marche située du côté de la porte amont dans une écluse à laquelle il faut faire très attention (voir chapitre des manœuvres avec croquis).



T ... comme ....

---

**TAQUET**

Pièce métallique sur un bateau où l'on peut attacher une amarre. En général, les bateaux sont équipés de deux taquets à l'arrière et d'un ou deux taquets à l'avant.

**TIRANT D'AIR**

Hauteur disponible entre le niveau de l'eau et la clef de voûte d'un ouvrage tel un pont. Pour un bateau, distance verticale entre le niveau de l'eau (flottaison) et le point le plus haut du bateau (voir fardage).

**TIRANT D'EAU**

Distance verticale entre la partie la plus basse d'un bateau (en général la quille) et la ligne de flottaison.

**TREMATAGE**

Action de dépasser / doubler un bateau faisant même route.

**TRIBORD**

Côté droit du bateau lorsqu'on regarde vers l'avant.

